

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de la justice

Direction de l'Administration  
Pénitentiaire

**Arrêté du 16 mars 2022**

**Portant subdélégation de signature du directeur de la recherche, de la documentation et des relations internationales de l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire**

NOR : JUSK2208679A

Le directeur de la recherche, de la documentation et des relations internationales de l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire,

- Vu le décret n° 2000-1328 du 26 décembre 2000 modifié, relatif à l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire, et notamment son article 11,
- Vu le décret n° 2016-547 du 3 mai 2016, modifiant le décret n°2000-1328 du 26 décembre 2000 relatif à I 'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire,
- Vu le décret en date du 30 janvier 2019, portant nomination du directeur de l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire – Monsieur Christophe MILLESCAMPS,
- Vu le contrat de travail en date du 9 janvier 2012, nommant Monsieur Paul MBANZOULOU responsable du département de la recherche au sein de la direction de la recherche et de la documentation de l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire à compter du 1er février 2012,
- Vu la décision du directeur de l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire en date du 12 février 2014, nommant Monsieur Paul MBANZOULOU directeur de la recherche et de la documentation,
- Vu la décision de la directrice de l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire en date du 15 juin 2018, portant transfert du département des relations internationales sous l'autorité de Monsieur Paul MBANZOULOU, directeur de la recherche, de la documentation et des relations internationales à compter du 25 juin 2018,
- Vu la délégation de signature du directeur de l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire, en date du 4 février 2019, à Monsieur Paul MBANZOULOU, directeur de la recherche, de la documentation et des relations internationales

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation temporaire de signature est donné à **Madame Ondine TAVERNIER**, responsable du département des relations internationales de l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire, dans le cadre de la Rencontre du Réseau des Académies Pénitentiaires (RAP) qui se déroulera du 6 au 8 avril 2022, à Montevideo (Uruguay) pour signer le protocole d'accord entre académies pénitentiaires bi-régionales.

**Article 2**

La présente délégation prend effet à compter du jeudi 6 avril 2022 jusqu'au 8 avril 2022 inclus.

**Article 3**

Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel du ministère de la Justice.

Fait à Agen, le 16 mars 2022.

Le directeur de la recherche, de la documentation et des relations internationales,

Le Directeur de la Recherche, de la Documentation  
et des Relations Internationales,

**Paul MBANZOULOU**

Monsieur Paul MBANZOULOU